

DOCUMENTS NECESSAIRES POUR UNE ADMISSION

➤ **Pour la pré inscription, retourner sous 48h :**

- La fiche de pré inscription dûment remplie (avec le nom de jeune fille).
- La photocopie de la pièce d'identité (recto-verso si nécessaire).
- La photocopie de l'attestation de couverture sociale.
- La demande de prise en charge de votre mutuelle.

➤ **Lors de votre admission, apporter obligatoirement :**

- La pièce d'identité.
- La carte vitale et l'attestation de couverture sociale.
- Les bilans sanguins et les radiographies.
- Le consentement éclairé et l'autorisation d'opérer à **remettre aux infirmières du service lors de votre hospitalisation :**
 - Si l'enfant est mineur :
 - le livret de famille,
 - l'autorisation d'opérer (signée par les deux parents).
 - Si le patient est sous tutelle ou curatelle : la copie du jugement.
- Une caution de 150€ (300€ en cas de chambre particulière). Si la carte VITALE ne peut être présentée la caution est de 760€.